

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET 2022 ET DU PROGRAMME
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023 ET 2024**

AVIS PUBLIC est par la présente donné, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville d'Otterburn Park aura lieu au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, situé au 85, rue d'Oxford à Otterburn Park le lundi 20 décembre 2021, à 20h00, afin d'examiner les sujets suivants :

- adoption du budget de la municipalité pour l'année 2022;
- adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024.

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2022 et le programme triennal d'immobilisations 2022, 2023 et 2024.

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

DONNÉ À OTTERBURN PARK LE 7 DÉCEMBRE 2021

Me Julie Waite, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée, greffière de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site internet de la Ville dès le 7 décembre 2021 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le Règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.



Me Julie Waite, greffière